

26° GRIMPEE DE LA COTE D'HYOT

REGLEMENT

Route non privative : Les concurrents doivent impérativement respecter le code de la route : rouler à droite, contrôler leur vitesse et maîtriser leur trajectoire sous peine de sanction.

Le port du casque à « coque rigide » est obligatoire.

Les concurrents sont responsables du bon fonctionnement de leur matériel.

Chaque participant doit être obligatoirement assuré (assurance accident et responsabilité civile pour les non licenciés)

Les voitures suiveuses sont interdites.

Port du dossard obligatoire.

Les concurrents doivent se conformer au règlement en vigueur de la FFC.

Merci de respecter la nature : Ne jeter aucun déchet au bord de la route.

PROGRAMME

Dimanche 22 juillet 2012 :

07 H 00 : retrait des dossards et engagement des retardataires avec majoration de 2 €. »Au centre sportif avenue de Staufen »

09 Heures: départ du 1°coureur puis départs toutes les minutes »Rue des Revées »

11 H 00 : arrivée des derniers concurrents au lieu dit »Chez Padon »

11 H 30: remise des prix à Faucigny « place de la mairie »

Buffet campagnard

CATEGORIES :

Dames 1 : 18-39 ans de 1994 à 1973

Dames 2 : 40 ans et plus de 1972

Hommes A : 18-29 ans de 1994 à 1983

Hommes B : 30-39 ans de 1982 à 1973

Hommes C : 40-49 ans de 1972 à 1963

Hommes D : 50-59 ans de 1962 à 1953

Hommes E : 60 ans et + de 1952 et avant.

RECOMPENSES :

Seront primés les 3 premiers de chaque catégorie (uniquement les personnes présentes).